

Biographie de Nil Bouchard

par Neil J. Bouchard Jr (arrière-petit-fils) traduit de l'anglais par Julie Dubord

Tiré de la Revue Saguenayensia, Vol , 1990.

Le 27 mai 1838, un enfant naissait à Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, dans la province de Québec¹. On le baptisa Roger Nil Bouchard, mais il fut toujours appelé Nil. Il était fils de Joseph Roger Bouchard et de Marie-Olive Tremblay, et fut baptisé le lendemain de sa naissance, le 28 mai, à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Baie-Saint-Paul par le prêtre de la paroisse, le père Benjamin Bernard Decoigne. Ses parrain et marraine se nommaient Adolphe Gagnon et Ursule Garneau. Le père de Nil n'était pas présent pour l'occasion, possiblement à cause de sérieuses disputes au sujet de procédures légales qui l'opposaient au père Decoigne. Nil était le treizième et dernier enfant de ses parents. Deux de ses soeurs les plus âgées, Henriette et Sophie, étaient déjà mariées, dans l'ordre respectif, à M. Jules Tremblay et M. Paschal Lavoie, au jour de la naissance de Nil. Un de ses frères, Louis, était décédé, laissant derrière lui dix frères et soeurs, ses parents, en plus des grands-parents paternels (Joseph Bouchard et Émérencienne Tremblay) à vivre sous le même toit. L'imposante demeure qui les abritait fut construite par Roger Bouchard en 1833 et a encore à ce jour (en 1996) pignon sur la rue Rémi à Baie -Saint-Paul. Ce bâtiment, avec ses 12 chambres, impressionne toujours. Le propriétaire actuel se nomme Rémi Simard, descendant de Barnabé Simard, qui avait fait l'acquisition de la maison des mains de Sylvestre Bouchard, un des frères de Nil, en 1860. Le grand-père de Nil, Joseph-Marie Bouchard, s'est éteint dans cette maison le 5 novembre 1838. Nil n'était alors âgé que de six mois; il n'a donc jamais vraiment connu son aïeul. Dans la même année, le gouvernement canadien avait ouvert le territoire longeant la rivière Saguenay, connu sous le nom du Royaume du Saguenay, à la colonisation et à la coupe du bois. Avant ce temps, la région avait été possession exclusive de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui se servait du territoire pour la traite de la fourrure. Personne, à l'exception des Amérindiens, n'avait le droit de s'y installer ni d'y faire le commerce de la fourrure. Le 4 octobre 1838, Roger Bouchard, le père de Nil, signait un contrat pour se rendre au Saguenay, y couper et envoyer 5000 bûches taillées en planches à Alexis Tremblay Picoté avant l'automne suivant ²

Registres de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul 1838, B-51 (ANQQ)

Roger s'installa dans une petite anse sur la rive nord de la rivière Saguenay, connue comme l'Anse-à-Pelletier, à environ 115 milles par voie maritime de Baie-Saint-Paul. Cet endroit emprunte son nom à Nicholas Pelletier, un trappeur et commerçant de fourrures qui s'y était installé avec sa femme amérindienne aux environs de 1672. Les alentours de l'anse sont montagneux, et sont traversés par une rivière au débit rapide, la rivière Pelletier, qui se déverse dans la rivière Saguenay. Le Saguenay, un cours d'eau très profond, froid, soumis aux variations des marées et ayant les allures d'un fjord à certains endroits, était la principale voie de transport en ce temps-là. Il n'y avait aucune route et seuls quelques Blancs avaient jusqu'alors foulé le sol de la région.

Au mois de juin de l'année 1839, selon un rapport fait par Monsieur Benjamin Bernard Decoigne, curé de Baie-Saint-Paul qui avait visité les environs de l'Anse-à-Pelletier, il n'y

avait que 51 personnes qui habitaient l'endroit. Il a pu dénombrer 4 foyers avec 11 enfants et il est très probable que Nil faisait partie d'un de ces groupes de 11 enfants. Le village le plus près s'appelait Grande-Baie et on devait faire quelques douze milles sur le Saguenay pour traverser sur l'autre rive et s'y rendre. Certaines preuves démontrent qu'en 1840 ou au début de 1841, la famille Bouchard se trouvait à l'Anse-à-Pelletier, puisque le père, qui possédait une goélette baptisée <<Marie-Louise>>, avait les facilités pour se déplacer, lui et sa famille. De plus, plusieurs actes notariés furent signés par les parents de Nil Bouchard à Grande-Baie, identifiant l'Anse-à-Pelletier comme leur lieu de résidence. Tout porte à croire que les plus jeunes enfants, y compris Nil, qui n'avait que trois ans à l'époque, se déplaçaient avec eux. L'Anse-à-Pelletier dut être un endroit quelque peu isolé pour grandir; on ne se demande donc pas pourquoi Nil a fait de sa soeur Marie, de un an et demi son aînée, sa meilleure amie, et qu'ils soient tous deux restés très proches toute leur vie durant.

Il y eut beaucoup d'activité à l'Anse-à-Pelletier dans les cinq ou six années qui suivirent. Le père de Nil Bouchard avait construit une scierie et en possédait une autre sur l'autre rive du Saguenay à un endroit nommé Anse-à-la-Croix. Pendant ces quelques années, plusieurs navires de haute mer en provenance d'Europe sont venus à l'Anse-à-Pelletier pour faire provisions de bois de charpente. La majeure partie de cette entreprise était orchestrée par William Price, qui devint un marchand de bois très prospère. Mise à part cette grande activité dans

² Acte d'entente intervenue entre Alexis Tremblay Picoté, Roger Bouchard et Adolphe Gagnon et passé devant les notaires Edmond Tremblay et Charles H. Gauvreau, no 142, 4 octobre 1838.

³ Correspondance entre le prêtre Alexandre Maltais et Monsieur Laliberté, le 20 janvier 1935, décrivant la première visite de la mission du père Bernard Benjamin Decoigne, curé de Baie-Saint-Paul, accompagné par Zéphirin Lévesque sur les sites de colonisation au Saguenay. Dossier 62, pièce 3 (ANQC).

l'Anse-à-Pelletier, un vent de tristesse y souffla néanmoins. Le frère de Nil, Charles-Henri, alors âgé de 15 ans, était tombé d'une goélette dans le Saguenay et s'y était noyé. Il fut enterré à Grande-Baie le 6 juin 1844 ⁴. La soeur aînée de Nil, Henriette, a aussi perdu la vie, celle-ci à l'âge de 28 ans, laissant derrière elle son mari, Jules Tremblay, et deux jeunes enfants, Marie-Léa et Edmond Tremblay. Ces enfants avaient à cette époque à peu près le même âge que Nil et sont venus habiter avec leurs grands-parents. (Fait à noter: Henriette et son mari Jules Tremblay étaient les fondateurs de la Descente-des-Femmes, aujourd'hui appelée Sainte-Rose-du-Nord).

Il n'y eut aucune école dans les alentours de la maison Bouchard jusqu'aux environs de 1850, donc l'éducation de Nil était faite en grande partie par ses parents. Or, le père de Nil, même s'il était connu pour être très intelligent, n'a jamais signé son nom sur aucun document. Le commis de Roger, Monsieur Prudent Potvin, a contribué à la création de la première école de l'Anse, donc Nil a probablement reçu quelques leçons de lui. Prudent Potvin s'est aussi marié, en 1844, avec Rachel, une des soeurs de Nil.

L'année suivante, soit en 1845, les frères de Nil, Sylvestre et Toussaint, ont signé une entente leur permettant d'échanger leurs propriétés. Sylvestre, qui habitait Saint-Fulgence depuis 1843, reçut, suite à cette entente, la maison familiale et la ferme de Baie-Saint-Paul, tandis que Toussaint, qui possédait ces biens, reçut de son frère les bâtiments qu'il possédait à l'Anse-aux-Foins (Saint-Fulgence), plus 50% des profits faits dans une scierie sur la rivière Outardes ⁵. Leur père possédait néanmoins le territoire sur lequel les deux frères habitaient, mais il le leur concéda peu après

Le 1^{er} juillet 1850, la mère de Nil, Olive, a rédigé, à Grande-Baie devant le notaire John Kane

6, son testament. Dans ce document, elle donne et lègue à chacun de ses enfants, qui sont aussi les enfants de son mari, Roger Bouchard, ainsi qu'à sa petite-fille Marie Tremblay, le montant de cinq shillings>>. Elle ajoute qu'elle <<lègue à son petit-fils Edmond, le fils de sa défunte fille, Henriette, la moitié du deux tiers de la terre au sud du lot #35 dans le premier rang A, dans le canton de Harvey, sans bâtiments; requérant que le dit héritier y habite avec le dit mari [Roger Bouchard] jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de raison et qu'il doit y travailler tant que sa force et ses capacités lui permettront, sans quoi les dits legs seront nuis., Et il le laisse aussi toutes ses possessions personnel les et réelles au moment de sa mort à son fils par Roger Bouchard, Roger Gédéon Nil, alors encore d'âge mineur. Le même jour, Roger Bouchard rédigea lui aussi son

⁴ **Registre de la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie de 1844, s-9 (ANQC) .**

⁵ **Notaires Thomas et Edmond Kane, No 1166, 6 février 1 B45 (ANQC).**

⁶ **Notaire John Kane, Document no 1870 (ANQC).**

testament qui avait à peu près la même teneur que celui de sa femme; c'est donc dire que la moitié de tout ce que Roger et sa femme possédaient irait à Nil, leur plus jeune fils, qui n'avait alors que 12 ans

En 1851, la grand-mère paternelle de Nil, Émérencienne Tremblay Bouchard, qui avait alors 85 ans, habitait encore chez la famille de son fils. Selon sa petite-fille, l'aïeule était traitée comme une reine, se voyant octroyée les morceaux de choix lors des repas familiaux. Marie-Léa et Edmond Tremblay partageaient eux aussi la maisonnée ⁷Tous les frères et soeurs de Nil étaient alors mariés, à l'exception de François et de Marie. Cette dernière célébra son union avec Julien Bouchard en 1852, tandis que François épousa Victoire Gagné en 1853.

La mère de Nil, Olive, s'éteignit le 23 décembre 1854 et fut mise en terre dans le cimetière de l'Anse-aux-Foins le jour de Noël ⁸. Elle n'avait alors que 60 ans et 10 mois. L'Anse-aux-Foins est aujourd'hui appelée Saint-Fulgence et se situe à cinq ou six milles de la maison de l'Anse-à-Pelletier.

Nil hérita de toutes les possessions de sa mère à seulement 16 ans, parce que les héritiers potentiels qu'étaient les cousins Marie-Léa et Edmond Tremblay avaient quitté la maison de leurs grands-parents. Quelques six semaines après la mort de sa mère, Nil annonça son union prochaine avec Georgina Maltais, fille de François Maltais et de Marguerite Bouchard. Georgina était elle aussi orpheline de mère depuis 1847. Marguerite Bouchard Maltais avait perdu la vie à La Malbaie lorsque sa fille n'avait que 10 ans. Le père de Georgina s'était remarié seulement trois mois après l'incident avec Alexandrine McKensie, la marraine de Georgina et très bonne amie de la défunte.

Nil et Georgina célébrèrent leur union le 12 février 1855 à l'église Saint-François-Xavier de Chicoutimi ⁹, à environ 15 milles de l'autre côté de la rivière Saguenay. Il n'y avait à l'époque aucune route qui reliait l'Anse-à-Pelletier au reste du territoire environnant, et aucun pont ne traversait la rivière Saguenay. Toutefois, il y eut probablement beaucoup de neige cette année-là et les grands froids ont certainement suffi à faire geler le Saguenay, ce qui permit au jeune couple de le traverser en traîneau. Quelques amis se sont aussi rendus à la célébration, dont le beau-frère de Nil, Prudent Potvin, son ami Joseph Chamberland et le père de Georgina, François Maltais fils.

⁷ **Recensement canadien effectué en 1851 pour le comté de Chicoutimi, canton Harvey (ANQC).**

Registre de la paroisse Saint-François-Xavier, 1854, s-49 (ANQC).

⁹ Registre de la paroisse Saint-François-Xavier, 1855, m-3 (ANQC).

Le jeune couple a habité pendant un certain temps avec le père de Nil à l'Anse-à-Pelletier. Lorsque les successions de sa mère furent conclues en juillet 1856, Nil reçut les lots #33, #32 et une partie du lot #31 dans le premier rang du canton de HaNey. Roger et Nil ont conclu qu'ils avaient reçu chacun une part équitable des propriétés de la défunte et en étaient satisfaits. Ils ont conclu que tout demeurerait inchangé et que, dans l'avenir, ils s'engageaient à ne jamais réclamer quoi que ce soit à l'autre. *Une entente fut aussi faite pour que Roger ait le droit d'habiter pour le reste de sa vie sur un espace de douze pieds de long et aussi large que la partie de la maison bâtie sur le terrain légué par sa femme.* De plus, les deux hommes auraient le droit de circuler en tout temps sur le terrain pour les besoins de la ferme ou tout autre besoin, et ce, sans y causer de dommages inutiles [10](#).

Le premier enfant du couple Nil et Georgina Bouchard, un petit garçon du nom de François Nil, fut baptisé à l'église Saint-François-Xavier de Chicoutimi le 28 juin 1856. On désigna Edmond Tremblay comme parrain, le cousin du père de l'enfant, et Amédée Maltais comme marraine. Le jeune garçon adopta le surnom de Frank au fil de sa vie.

En août 1857, Nil et son beau-père, François Maltais fils, s'associèrent pour construire une scierie. Ils se procurèrent les matériaux et les provisions nécessaires pour la somme de 100 louis (1 louis est l'équivalent de huit dollars) auprès de Charles Bertrand, un marchand qui habitait la paroisse de SaintJean Baptiste de l'Ile-Verte dans le comté de Témiscouata. Les deux hommes devaient rembourser leur dû à M. Bertrand à raison de 50 louis au cours de la première année, tandis que le reste de la somme serait rendue <<aussi tôt que possible>>, en y ajoutant l'intérêt en vigueur annuellement. Or, ils ne possédaient pas assez d'argent sonnante et durent hypothéquer les lots #32 et #33, dans le premier rang du canton de HaNey, propriétés de Nil, et y ajoutèrent les bâtiments construits sur ces terres. Et pour s'assurer qu'ils avaient assez d'argent, François Maltais hypothéqua lui aussi deux de ses terres, soit les lots #2 et S #24 dans le deuxième rang du canton de Bagot. Dans les six semaines qui suivirent leurs premiers achats, le besoin de plus de provisions se fit sentir et ils durent augmenter leur dette de 26 louis et 16 shillings (chelins), assurant toujours leur remboursement au moyen de leurs terres [11](#).

La même année, la première fille du couple Nil et Georgina Bouchard vit le jour. On l'appela Alphéda. La date de naissance de l'enfant a pu être établie par l'âge qui lui est donné dans le

¹⁰ Accord de partition entre Monsieur Roger Bouchard et son fils, R. Gédéon Nil Bouchard, Notaire John Kane, No 2275, 11 juillet 1856 (ANQC).

¹¹ Enregistrement de l'accord entre Nil Bouchard et Charles Bertrand, Registre Bossé, No 425, 21 août 1857 (ANQC).

recensement de 1861 effectué dans le canton de HaNey, puisque son acte de baptême n'a pu

être retrouvé dans aucune des paroisses du Saguenay.

À Chicoutimi, le 17 septembre 1858, Nil et son beau-père, François Maltais fils, signèrent un contrat avec Johnny Guay, un marchand de bois, pour « lui vendre le bois de charpente produit dans les douze prochains mois par la scierie de Nil et François de l'Anse-à-Pelletier, sur la rivière Pelletier ». Monsieur Guay ferait l'inspection des bûches produites et marquerait celles qu'il escompterait acheter, payant 4 dollars le pied pour les bûches et 50 cents pour chaque planche obtenue de la coupe de bûches. Étrangement, il semblerait que la scierie dont il est ici question ne soit pas sur les terres dont Nil avait hérité, mais bien sur celle de son père ¹².

Tôt dans le mois de janvier 1859, François Maltais fils et son gendre Nil acquirent 100 acres de terres de la Couronne, soit le lot #33 dans le rang 2 du canton de Harvey, terres adjacentes à celles que Nil possédait déjà ¹³.

À la même époque, François Maltais fils et sa femme de secondes noces, Alexandrine McKensie, déménagèrent à l'Anse-à-Pelletier; ce qui réjouit Georgina, qui avait désormais de la famille dans les environs de chez elle, surtout qu'elle venait de donner naissance à son troisième enfant, Marguerite Léonide, le 28 novembre 1859. Son baptême fut enregistré le lendemain à l'église Saint-François-Xavier de Chicoutimi. L'enfant fut toujours appelée Léonide ou Léna. Son parrain fut désigné en la personne de François Maltais fils, tandis que la marraine fut inscrite comme Alexandrine Bergeron, mais une erreur a pu se glisser; on pensait probablement à Alexandrine McKensie. Il est toutefois douteux qu'on ait déplacé un bébé à peine âgé d'un jour jusqu'à Chicoutimi en plein mois de novembre, il faut donc penser qu'un prêtre s'était déplacé de Chicoutimi jusqu'à Saint-Fulgence où une chapelle avait été construite en 1846, et en fit le lieu du baptême du nouveau-né Bouchard, pour ensuite l'enregistrer dans les registres de la paroisse de Saint-François-Xavier.

Le 30 juillet 1860, François Maltais fils vendit à son gendre, Nil Bouchard, sa part de la scierie ainsi que le bois de charpente à être vendu à Monsieur Johnny Guay. François se réserva l'accès à la scierie pour y couper son propre bois de chauffage au prix habituel alloué pour la coupe de bois. Il fut donné comme raison que « la vente est seulement faite parce que le précité Nil Bouchard doit disposer seul de la somme due, parce qu'il est davantage en mesure de le faire ». François s'est aussi réservé le droit de changer d'idée dans les trente jours qui suivirent

¹² Acte de vente entre Johnny Guay, François Maltais, fils et Nil Bouchard. Notaire Ovide Bossé, No 796, 17 septembre 1858 (ANQC).

¹³ Notaire Ovide Bossé, No 796, janvier 1859 (ANQC).

cette entente, mais il ne le fit jamais! Aucun argent ne fut échangé, Nil resta avec toutes les dettes à payer, mais il devint le seul propriétaire de la compagnie. Il n'avait alors que vingt-deux ans.

Le 19 décembre de la même année, soit seulement six mois après la vente mentionnée ci-haut, Nil, se sentant submergé par les dettes qu'il ne peut rembourser, vend complètement son héritage et la scierie à son père Roger. Son père devait lui fournir la somme de 250 dollars et prendre en charge les dettes que son fils avait contractées auprès de Charles Bertrand de l'île-Verte. Une partie de l'entente voulait que Nil puisse rendre cette vente nulle en remboursant la somme de la vente à l'acheteur, ici son père ¹⁴. Or, cette entente fut plus tard annulée.

Johnny Guay, en collaboration avec Joseph Collard et Alexis Dumas, firent l'acquisition des mains de Nil, le 15 février 1861, de la scierie que Nil et son beau-père avaient construite sur la rivière Pelletier. Étaient inclus dans la vente « les amenées d'eau, barrage et estacades, le bâtiment qui servait de logement pour les travailleurs, une scierie toute équipée, à l'exception de quelques outils appartenant à William Price, fils d' Edward Price ». François gardait pour sa part le droit d'emporter et de faire tailler son bois de charpente à la scierie. Aux termes de

cette entente, Nil reçut 1200 piastres (dollars). Cet accord pouvait être annulé si Nil remboursait les 1200 dollars à Monsieur Guay dans l'année suivant sa signature; Bouchard n'en fit jamais rien et tout resta propriété de Guay et de ses partenaires. Or, toutes ces installations étaient construites sur des terres propriétés du père de Nil, Roger! Néanmoins, ce dernier avait donné son autorisation à la transaction; il a de plus accordé à Johnny Guay le droit de passage sur toutes ses terres et ce, en tout temps de l'année, à pied ou en véhicule [15](#)...

Deux mois plus tard, Nil vendit à son père les lots #33, 32 et une partie du lot #31 dans le premier rang, ainsi que le lot #33 dans le deuxième rang du canton de HaNey. Tous les bâtiments construits sur ces lots furent du même coup vendus au père de Nil, ainsi qu'une maison mesurant 28 par 30 pieds et recouverte sur ses murs et son toit de bardeaux de cèdre et située sur le site de la scierie. Nil reçut pour cette transaction la somme de 275\$ et son père prit en charge les obligations de Nil envers Charles Bertrand, soit l'emprunt de 135 louis avec 6% d'intérêt. Cet acte pouvait encore une fois être révoqué si Nil remboursait la somme totale à son père dans les quatre ans suivant sa signature, mais comme précédemment, Nil n'en fit jamais rien [16](#).

14 Notaire John Kane, No 2602, 19 décembre 1860 (ANQC).

15 Notaire Ovide Bossé, No 1217, 15 février 1861 (ANQC).

16 Notaire John Kane, No 2616, 20 mars 1861 (ANQC).

Au printemps de l'année 1861, un recensement agricole eut lieu à l'Anse-à-Pelletier. À ce moment-là, Nil occupait toujours deux cents âres de terres; 50 étant des terres cultivées et le reste étant recouvert de boisés. Sur un espace de deux âres, un jardin avait été aménagé pour y faire pousser des légumes. Les Bouchard faisaient aussi pousser des pois sur deux âres, un âcre de pommes de terre et deux âres de blé. Deux tonnes de foin étaient aussi entreposées sur les terres de Nil Bouchard. Celles-ci furent alors évaluées à huit cent dollars et les outils de la ferme, que possédait Nil, à quarante dollars. S'ajoutaient à ce bilan les animaux, soit deux jeunes bovins, deux taureaux de moins de trois ans, ainsi que deux vaches laitières et deux chevaux, évalués dans leur ensemble à cent vingt dollars. De plus, Nil possédait cinq moutons et deux cochons d'une valeur de deux cents dollars. Il avait aussi entreposé 160 livres de lard et 150 livres de beurre qui valaient à l'époque dix-huit cents la livre.

Au moment du recensement, Nil n'avait que 23 ans. Il avait déjà trois enfants en bas âge, soit Frank, Alphéda et Léonide, et sa femme attendait même leur quatrième enfant, Marguerite. La famille habitait toujours Saint-Fulgence lorsque Marguerite vit le jour le 9 janvier 1862 et l'acte de baptême de l'enfant fut inscrit le même jour au registre de la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi [17](#). À ce jour, Nil avait complètement vendu les biens légués par sa mère dans son testament, sauf pour les possessions personnelles de cette dernière. Désormais Nil n'était plus cité comme opérateur de scierie, mais plutôt comme fermier à part entière.

À la même époque, Nil déplaça ses activités commerciales à l'Anse-auxFoins même (Saint-Fulgence) où trois de ses soeurs (Rachel, Céline et Marie) habitaient. Sa soeur Rachel était mariée à Prudent Potvin qui occupa au cours de sa vie plusieurs postes dans la fonction publique, dont juge de paix, maire pendant quelques années, trésorier de l'école et du village et même recenseur. Céline était, pour sa part, mariée à Luc Lemieux, premier maire du village. Finalement, la soeur bien-aimée de Nil, Marie, avait uni sa destinée à Julien Bouchard, un cousin éloigné. A quelques milles de la maison de Nil dans le canton Tremblay, toujours à Saint-Fulgence, habitaient le frère de Nil, Toussaint, et sa femme, Adèle de Sergerie, qui avaient bâti un moulin à grains en 1844.

Comme le transport par bateau était à l'époque le moyen le plus efficace pour se déplacer et

livrer de la marchandise au Saguenay, Nil entreprit de construire son propre bateau. Il compléta une goélette de 34 pieds de long sur 13,5 pieds de large composée d'un seul pont surplombé de deux mats. Il l'appela <<Marie-Louise probablement d'après le bateau sur lequel son père naviguait lorsque Nil était encore enfant et qui portait le même nom. Le bateau de Nil fut fin prêt le 18 mai 1864, seulement 9 jours avant son trente-sixième anniversaire [18](#) .
Malgré qu'il l'ait vendu

17 Registre de la paroisse de Sainte-Anne de Chicoutimi, 1862, B-4 (ANQC).

18 Registre du Port de Québec, No 55899, rouleau C-2066 (ANQC).

très tôt à Abel et Siméon Savard de Saint-Urgence (certainement une erreur de transcription s'étant glissée lorsqu'on voulut écrire Saint-Fulgence), Nil affectionna particulièrement ce bateau et s'y référa encore longtemps comme <<son>> bateau. Même après que plusieurs années se soient écoulés, ses petits-enfants se souviennent encore de leur grand-mère Georgina parlant du fameux *Marie-Louise*

En avril 1866, Nil refit une tentative dans le commerce en ouvrant, en association avec Thomas Savard, un magasin à Chicoutimi. En fait, le dit magasin se trouvait au rez-de-chaussée de la maison de monsieur Savard, qui allait tenir l'établissement. On y vendait des aliments déshydratés, des produits frais et toutes sortes d'articles utiles à l'agriculture. On nomma tout simplement l'établissement <<Savard et Bouchard>>. À peine un an plus tard, les affaires n'ayant pas pris l'essor escompté, on dut fermer boutique [19](#) .

Nil, toujours en quête de la bonne affaire, se laissa bientôt tenter par un nouveau territoire au début de sa colonisation: le Lac-Saint-Jean. Le transport du Saguenay jusqu'à ce point était alors ardu, ce qui ne ralentit pas Nil, dans ses projets. Il fallait en effet, à partir de Grande-Baie, se déplacer en canoë, porter au moins cinq fois, et ça pouvait prendre de cinq à six jours pour se rendre finalement à bon port. Éventuellement, un chemin carrossable, nommé Chemin Kénogami, fut construit entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean . Nil Bouchard y voyait l'en droit rêvé pour repartir à neuf. Ainsi acheta-t-il d'un fermier nommé Pierre Gagnon un terrain dans le canton de Charlevoix [20](#) ; soit le lot #21 du premier rang de ce canton dans les environs de Roberval. Sur le terrain acquis par Nil se trouvait une péninsule de 15 acres sise sur les rives de la rivière Ouatichouane. N'était toutefois pas inclus dans cette vente un moulin, propriété de Jean-Baptiste Potvin, qui se trouvait sur les terres vendues. C'est donc au début de février 1867 [21](#) qu'il s'engagea dans un nouveau partenariat, cette fois avec François-Xavier Ouellet, pour faire l'acquisition de ce moulin à farine, des aménagements d'eau et du barrage des mains de Potvin. Les associés nommèrent leur nouveau moulin <<Ouellet et Bouchard>>. Selon l'entente qui unissait les deux hommes, Nil devait opérer le moulin, l'équiper avec la machinerie et les outils manquants, et effectuer toutes les réparations nécessaires pour sa mise en marche. Nil devait aussi compléter d'autres bâtiments reliés au moulin avant le premier jour du mois d'octobre de la même année. Tous les profits engendrés par la production du moulin devaient être divisés entre les deux hommes, tandis que tous les gains issus de la terre ou des bâtiments revenaient

19 Notaire Thomas C. Cloutier, No 251, 24 juillet 1866 (ANQC).

20 Maître Séverin Dumais, 6 juillet 1866.

21 Partenariat entre François-Xavier Ouellet et Nil Bouchard, Notaire

Ovide Bossé, No 597, 14 février 1867 (ANQC).

entièrement à Nil. Pour la fondation de la compagnie, Ouellet investit 450 louis et 12 chelins et Nil fournit 229 louis, laissant un solde d'environ 221 louis à payer à la compagnie par un premier paiement en juillet. Les fondations d'un moulin, que je crois être celui de Nil, sont toujours visibles sur le site du village historique de Val-Jalbert, où l'on peut voir un écriteau indiquant l'emplacement d'un ancien moulin à farine.

Seulement un jour après cette première acquisition au Lac Saint-Jean, Nil acheta une autre terre, celle-ci d'Ambroise Gagnon, située sur le lot #3 dans le premier rang ouest de canton Tremblay, au Saguenay. La terre lui fut vendue pour 40 dollars, mais au moment de la signature de l'entente, aucun argent ne fut échangé, puisque Nil s'engageait à payer 10 dollars en juin, 10 autres en août et le solde en 1869 [22](#).

Toujours en février 1867, le jour même de l'acquisition du lot dans le canton Tremblay, Nil décida, de concert avec son frère François, de se lancer dans le transport de marchandises le long du Saguenay et du Saint-Laurent. Les deux frères possédaient une embarcation, une goélette nommée << Marie-Victoire >>, baptisée ainsi du nom de la femme de François, qui pouvait servir à leur nouvelle entreprise. Les Bouchard s'attribuèrent le titre de navigateurs. Pour créer leur compagnie, qu'ils nommèrent Nil et François Bouchard, ils ont dû transférer certaines terres qu'ils possédaient, incluant le lot #7 du canton Tremblay, dans les actifs de la compagnie [23](#). Trois ans plus tard, la compagnie vendit une partie du lot #7 dans le premier rang pour deux cents dollars à la Commission scolaire Saint-Joseph. Le président de la Commission scolaire, le père François-Xavier Delage, était aussi curé à l'église Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord [24](#).

Au coeur de toutes ces transactions et chambardements, le cinquième enfant de Nil et Georgina, Joseph-Daniel, avait vu le jour. Mon grand-père était né. Joseph a toujours affirmé qu'il était né à Saint-Fulgence le 3 octobre 1867 et avait été baptisé à la paroisse Sainte-Anne de ChicoutimiNord. Malgré des recherches intensives pour retrouver son acte de naissance ou de baptême dans les registres paroissiaux du Saguenay, toutes nos tentatives demeurent vaines encore aujourd'hui. Joseph utilisa la date de naissance qu'il dit être la sienne lorsqu'il fit sa demande de citoyenneté américaine en 1939. Il est difficile de savoir si la famille Bouchard habitait, au moment de la naissance de Joseph, à Val Jalbert, Chicoutimi-Nord ou Saint-Fulgence.

22 Notaire Bossé, No 2651, 10 avril 1867 (ANQC).

23 Société entre François Bouchard et Nil Bouchard, notaire Bossé,

No 2652, 10 avril 1867 (ANQC).

24 Vente par Monsieur François Bouchard à la Commission scolaire de Saint-Joseph. Notaire Ovide

Bossé, No 3414, 15 septembre 1870 (ANQC).

Dans les environs de l'endroit où se trouvait Nil au Lac-Saint-Jean, il ne se trouvait que quelques églises de mission, soit une à Roberval et une au poste de traite de Métabetchouan, à douze milles de là. Il est possible que le baptême ait été administré par un missionnaire qui n'a jamais enregistré le sacrement dans ses registres.

En décembre de l'année 1868, François-Xavier Ouellet, désireux de mettre fin à son partenariat avec Nil Bouchard, signa une entente qui rendait ce dernier propriétaire de la maison, de la grange, de l'étable, du moulin à farine, de l'amenée d'eau, du barrage, de la digue et de tout l'équipement et la machinerie dans le moulin à farine pour la somme de 500 dollars et 13 louis. Nil s'engageait aussi à payer à François-Xavier Ouellet la somme de 100 dollars à tous les 10 décembre pour les 5 prochaines années, à commencer par le mois de décembre de cette année. Nil put honorer la première année de son contrat, ainsi que la seconde, de peine et de misère, mais ne put en faire autant pour les années qui suivirent.

La fille de Nil et Georgina, Wilhelmine, a vu le jour quelque part en 1869. Encore là, il n'existe aucun acte de baptême dans les registres des paroisses saguenéennes ou jeannoises. Wilhelmine est en effet le troisième enfant du couple Bouchard, dont la naissance ne figure nulle part dans les registres officiels. Heureusement, leur existence est mentionnée lors d'un recensement effectué en 1871 à Sainte-Flavie, confirmant ainsi l'âge approximatif de chacun d'eux

Le 19 mai 1870, un feu aux proportions démesurées prit naissance sur la rive ouest du lac Saint-Jean et gagna, au cours des jours qui suivirent, les rives sud et nord du Saguenay. On nomma alors cette catastrophe <<le Grand Feu>> et on s'y réfère encore aujourd'hui sous cette appellation. Une fumée dense recouvrit alors la région pendant plusieurs jours. Le feu engouffra dans ses flammes une grande partie des sols saguenéens et jeannois, dont la propriété Bouchard; or, Nil, sa femme et ses enfant réussirent à échapper au brasier et se réfugièrent sur une île

Le Grand Feu dut avoir un impact considérable sur les affaires de Nil. En date du 13 octobre 1870, François-Xavier Ouellet, sûrement exaspéré d'attendre que Nil lui rende finalement son argent, entreprit une action en justice contre ce dernier devant un juge de la Cour Supérieure du district de Chicoutimi. Il poursuivait Nil pour manquement à son engagement premier, soit de rendre une somme qui se chiffrait à plusieurs centaines de dollars. La cour pencha en faveur du plaignant et saisit toutes les propriétés de Nil que la loi permettait de saisir et les transféra à Monsieur Ouellet. Toutefois, la valeur des terres saisies dépassait le montant dû à Ouellet. Donc, le 15 décembre suivant le jugement, les parties signèrent un acte de vente pour ces terres d'une valeur de 2458 dollars qui permettaient ainsi de payer, non seulement François-Xavier Ouellet, mais aussi un autre créancier, Monsieur Johnny Guay, à qui Nil devait toujours de l'argent. Cette vente n'incluait que la maison, l'étable, le moulin, le barrage et tout ce qui se trouvait dans le moulin; les meubles et les animaux n'en faisaient toutefois pas partie. Nil et sa famille avaient alors le droit de demeurer dans la maison jusqu'en juillet 1871. Ouellet payait les frais encourus par les procédures judiciaires, tandis que Nil défrayait l'embauche d'un gardien exigé par le tribunal.

Découragé et abattu par tous ses insuccès à établir un commerce prospère, Nil déplaça sa petite famille, probablement par bateau, à l'extérieur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, jusqu'à l'autre rive du Saint-Laurent, soit à Sainte-Flavie, dans le comté de Rimouski-est. Il y était installé lors du recensement de 1871 où on l'identifiait comme un charpentier de 33 ans, marié à une femme du même âge nommée Georgina, tous deux parents de six enfants: François Neil, 15 ans; Alphéda, 13 ans; Léonide, 11 ans; Maguerite, 8 ans; Joseph, 4 ans; et Wilhelmine, 2 ans. Dans ce recensement, Nil se dit capable de lire et d'écrire.

François Nil est alors, comme son père, répertorié comme un charpentier et deux des jeunes filles, soit Léonide et Marguerite, fréquentent l'école. Dans le dit document, le nom de Nil Bouchard est pour la première fois orthographié Neil, probablement parce que le recenseur était anglophone.

En décembre 1871, à partir de Sainte-Flavie, Nil donna tous les pouvoirs au beau-frère de sa femme, l'avocat Joseph Laberge du canton Tremblay, dans le comté de Chicoutimi, pour vendre au plus offrant une partie du lot #3 qu'il possédait dans le premier rang du canton Tremblay.

À peine six semaines plus tard, soit le 6 février 1872, le père de Nil, Roger Bouchard, qui habitait avec la famille de Joseph Desgagné, s'éteignit à l'Anse-à-Pelletier à l'âge de 77 ans et demi (le registre de la paroisse de Saint-Fulgence mentionne toutefois <<à l'âge de 79 ans>>). Le corps du défunt fut mis en terre dans le cimetière de Saint-Fulgence deux jours plus tard, soit le 8 février. Assurément que Nil n'eut pas la nouvelle à temps pour pouvoir assister aux obsèques de son père.

La vie reprit son cours. Le 1er octobre 1873, le septième enfant Bouchard vit le jour. On le baptisa devant Dieu sous le nom de HectorNapoléon Bouchard. Environ quatre mois plus tard, la famille se réunit pour célébrer pour la première fois le mariage d'un des enfants. Alphéda unissait en effet le 27 janvier 1874 son destin à celui de Cyprien Bérubé, un boulanger de Sainte-Flavie. Les jeunes mariés s'établirent dans ce village pour y rester toute leur vie durant.

En 1876, Nil était de retour au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en s'installant à Chicoutimi-Nord. Sans jamais se décourager, il y avait bâti un moulin à farine à peine à quatre milles de la rivière Valin [25](#).

[25](#) Lettre de la fille de Nil, Léonide, de Myrtle Park, dans le comté de Milford, au Connecticut, à son petit-fils, Pierre-Eugène Laberge dit Bouchard de Chicoutimi, datée du 15 janvier 1928.

La jeune Léonide épousa le 28 février 1876 Julien Bouchard, fils de Lucien Bouchard et de Henriette Tremblay, natif du Saguenay. Elle fut d'ailleurs la seule des dix enfants Bouchard à se marier au Saguenay. Pour l'occasion, la mariée était habillée d'une robe noire [26](#). Trois ans après leur union, le couple habitait Saint-Fulgence avec leur fils de deux ans, Adélarde, et attendaient un second enfant, lorsque Julien perdit la vie le 11 janvier 1879 en déplaçant apparemment une énorme roche.

Le père de Léonide eut vent de la tragédie à Trois-Rivières, où il avait déménagé sa famille. Aussitôt que les glaces furent disparues du fleuve Saint-Laurent et du Saguenay, Nil s'engagea sur les eaux pour se rendre de Trois-Rivières à Saint-Fulgence, et ramena sa fille Léonide et son petit-fils Adélarde chez lui, où Léonide mit au monde son second fils, Gédéon. Le jeune Gédéon Bouchard fut élevé à Chicoutimi auprès de son oncle et de sa tante, Joseph et Marguerite (Maltais) Laberge pour ensuite se marier à Blanche Fortin. Comme son père, il mourut très jeune (30 ans), laissant derrière lui un fils, Pierre-Eugène Laberge, qui mourut à Chicoutimi le 16 mars 1996 à l'âge de 88 ans. Il était un homme d'affaires grandement apprécié et respecté dans la région.

Au mois d'avril de l'année 1876, Georgina Maltais Bouchard mit au monde un autre enfant, qu'on nomma Joseph-Gédéon et qu'on baptisa le 18 avril 1876 à Sainte-Anne. Cet enfant perdit toutefois la vie à Trois-Rivières 14 mois après avoir vu le jour.

Quand Nil quitta le Saguenay vers la fin de 1876 pour s'installer à Trois-Rivières, la plupart de ses frères et soeurs étaient établis au Lac-Saint-Jean. Toussaint habitait Saint-Félicien, où il était chef des postes; Sylvestre était établi à Roberval, où il fut maire; Sophie (Bouchard) Lavoie et François se trouvaient aussi dans les environs de Saint-Félicien.

À Trois-Rivières, Nil voyait venir au monde ses deux derniers enfants, Hervey (1878) et David (1881). Quelques années plus tard, Nil déménagea sa famille en Estrie, à Coaticook et ensuite à Saint-Malo-d'Auckland, où il acheta, reconstruit et mit en fonction une scierie. Dans cette scierie, Nil a coupé son pied et la gangrène s'en prit à sa blessure. La maladie l'emporta finalement sur Roger Nil Bouchard le 4 septembre 1904. Il n'avait alors que 66 ans. On le mit en terre dans le cimetière de Saint-Malo. Sa femme Georgina lui survécut quelques années encore et s'éteignit le 21 janvier 1913, alors qu'elle habitait avec son fils Hervey à Woburn, en Beauce.

26 Tiré du livre *La Vie Quotidienne a Chicoutimi au Temps des*

Fondateurs de Russel Bouchard, p. 187.

Des neuf enfants Bouchard vivant lors de la mort de leur mère, quatre d'entre eux, soit François (Frank), Alphéda, Hervey et David demeurèrent en sol québécois toute leur vie durant; tandis que les cinq autres, soit Léonide (Lena), Marguerite (Maggy), Joseph Daniel (mon grand-père), Wilhelmine et Hector émigrèrent aux États-Unis. Une note intéressante: une des petites-filles de Marguerite, Dolorès Riopel, retourna à Montréal où elle se joignit aux Soeurs du Bon-Conseil et en 1993, elle fut nommée la Femme Québécoise de l'Année.

Nil Bouchard était, sans conteste, un homme aux multiples talents. Ainsi, par moments, constructeur ou opérateur de moulin, fermier, forgeron, charpentier, constructeur de bateau, navigateur, maçon, et tenancier de magasin. Il n'était jamais en reste d'énergie, travaillait toujours sans relâche et persévérait dans tout ce qu'il entreprenait. Son union avec Georgina Maltais dura un peu plus de 49 ans et, ensemble, ils élevèrent neuf enfants. Ceux-ci grandirent et, par la suite, fondèrent leur propre foyer, que ce soit au Québec ou aux États-Unis, et perpétuèrent le sang de leur père: Roger Nil Bouchard.

Cet article s'insère dans une étude plus vaste entreprise par l'auteur, qui se penche sur la vie de son arrière-grand-père, Nil Bouchard, et sur son arrière arrière-grand-père, Roger Bouchard. L'auteur demeure toutefois en quête constante de nouvelles informations sur les descendants de la famille; il invite donc tous ceux et celles qui se savent issus de cette lignée Bouchard à communiquer à l'adresse suivante:

Neil J. Bouchard, Jr.
32 Northern Avenue,
Beverly, MA 01915